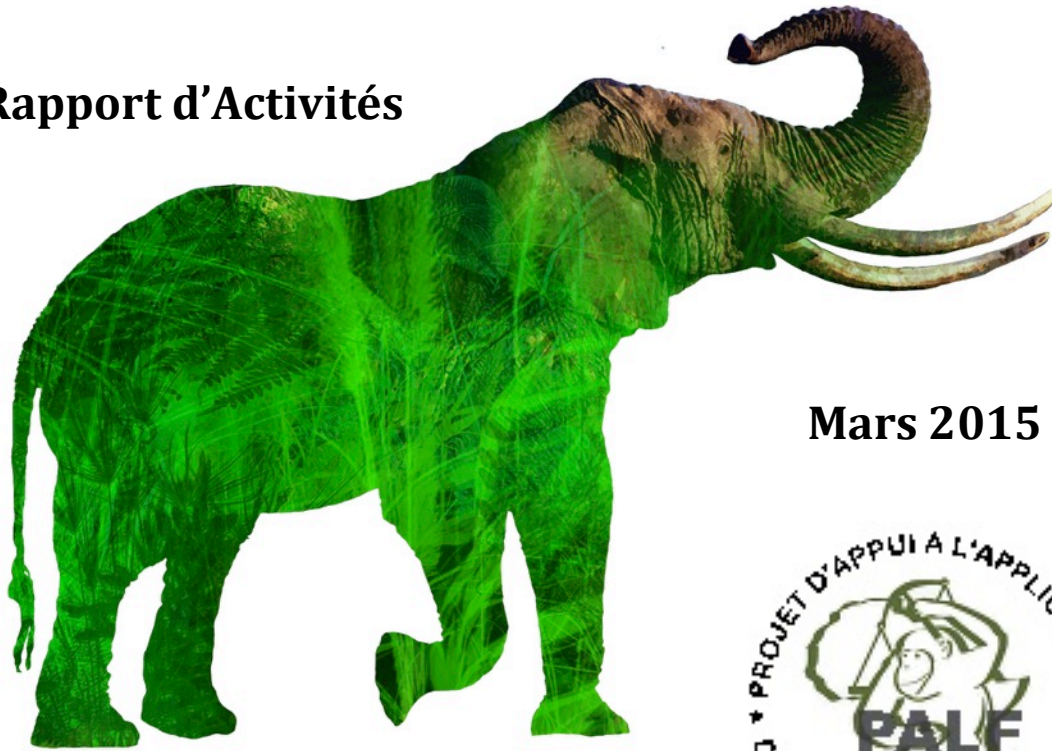




PALF

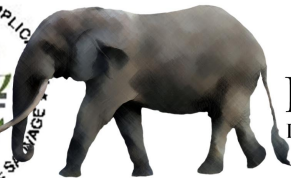
PROJET D'APPUI À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE SAUVAGE

Rapport d'Activités



Mars 2015





PALF

PROJET D'APPUI À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE SAUVAGE

Investigations

26 Enquêtes ont été menés dans 4 départements administratifs. Parmi les cibles, 4 ont été arrêtés.

Operations

5 arrestations : Un (2) dans le département de Brazzaville (Cas lancé en citation directe contre 2 prévenus)

Trois (3) dans le département de Pointe Noire.



Les chiens ont détectés cinquante un (51) animaux vivants et six (6) animaux morts et un (1) sac de viande de brousse, un sac (1) de singe, un sac (1) porc-épic et antilope, un (1) sac Marihuana

Cinquante un (51) animaux vivants ont été saisis et relâchés dans la nature :

Osteolaemus tetraspis

Cycloderma aubryi

Pelusios sp.



Communication

Au total vingt trois (23) pièces.

Soit dix neuf (19) en Français ; 2 en Lingala ; 2 en Kituba ; en Anglais 0 ;

Six (6) en presse écrite ; 3 Internet ; onze (11) Radio ; trois (3) Télévision.



Juridique

En mars 2015, deux (2) condamnations ont eu lieu, une (1) dans le département de Brazzaville : **TSIBA Jean Michel**, 2 ans ferme, 2.800.000 dommages intérêts, 200.000 amendes.

GOLD Charles, MABELE Fiston, AYA Jean, LOPINGO Jean-Pi, ASSAMO Gilbert, 18 mois avec sursis, 900000 dommages-intérêts solidairement, 200000 amendes solidairement.

Trois (3) fiches ; une (1) pour la saisie d'un sac de huit (8) crocodiles ; une (1) pour la saisie d'un varan et porc-épic ; une (1) pour le relâchement des animaux.

Management

- « Roundtable » avec Assistant Secretary of State William Brownfield à Washington, D.C.
- « Brownbag » avec INL sur les chiens renifleurs à Washington, D.C.
- Visite de l'Ambassadeur des Etats Unis au Programme Chien Renifleur à Brazzaville



PALF

PROJET D'APPUI À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE SAUVAGE

- Représentants des Ambassades des USA et Union Européenne présent a l'audience de Jean Michel Tsiba
- Déposition au Ministère de la Justice
- Réunion avec le Directeur du Cabinet, DGEF, ACFAP, IGSEFDD, LATF, DDEF et WCS
- Echange d'expérience avec un juriste de Conservation Justice sur le volet forêt
- Echange d'expérience avec le Coordonnateur de GALF, en visite au Congo depuis la Guinée-Conakry
- Stage pour un activiste du Tchad
- Visite de la CEEAC au PALF
- Visite au projet SALF par le Coordonnateur du PALF



Marien Ikama, luttant contre les forces de l'ordre pour la troisième fois (première fois en 2008, deuxième fois en 2013), pour empêcher les Gendarmes d'interpeller son père, François Ikama, pour commercialisation et détention illégale d'ivoire. Cette fois ci, c'était violent. Le Gang Ikama représente l'exemple classique de l'impunité dans les réseaux mafieux des trafiquants d'ivoire et évoque clairement le besoin du bon gouvernance dans la lutte contre la criminalité environnementale. Ce genre d'entrave aux devoirs des forces de l'ordre fait parti du modus operandi de ce réseau en particulier.